

Concertation prolongement T2 au rond point Cassin Ma contribution

1/2

Qui peut s'opposer à l'arrivée d'un tramway sur son territoire ? C'est un mode de transport écologique, peu bruyant, suffisamment rapide, **destiné à décongestionner les villes** bien que créant néanmoins certaines contraintes pour la circulation automobile, inconvénients acceptables face aux avantages d'un tel transport.

Mais pour mettre en place un tel moyen de transport faut-il qu'il y ait des passagers à transporter et que ce transport présente donc un quelconque intérêt général !

Le tracé proposé est pour le moins curieux, il contourne une zone peuplée et une ZI (la 2° de France) pour aller se perdre sur un rond point (Cassin) en direction du V-VERT et donc d'une zone inhabitée.

Quel est l'intérêt pour les Chasselands ? Un tramway n'est pas un TER, un tramway se doit de desservir la ville et son centre et non la campagne environnante. La situation prévue à Cassin, avec un parking relais n'est pas acceptable car elle engendrerait un surcroît de circulation dans Chassieu, du stationnement sauvage sur le CD 29, sur la route de Lyon et dans les lotissements avoisinants. Les Chasselands devront quitter leur domicile en voiture, alors que le but est de réduire les déplacements en voiture dans la ville. **Les parkings relais ont pour finalité de laisser les voitures à l'extérieur des villes, pour entrer dans la ville en transport en commun, c'est dans le cas présent, pour les Chasselands, le contraire de l'objectif recherché !**

Ce tracé présente donc peu d'intérêt pour les habitants qu'il prétend desservir. Pour atteindre les objectifs que le Sytral aurait dû se fixer, à savoir la desserte de la ZI et de la ville de Chassieu, le tracé doit, à partir du parking relais de la porte Est d'Eurexpo se poursuivre vers le centre de Chassieu. On ne peut que regretter que des solutions alternatives n'aient pas été proposées. On peut également regretter qu'un tel moyen de transport n'ait pas été planifié dans le PDU ou que ce PDU n'ait pas été révisé en conséquence. **Un plan consiste à prévoir des moyens à mettre en place afin d'atteindre des objectifs précis et quantifiés, on ne trouve rien, pour ce sujet, dans le PDU qui ressemblerait à cette définition!** Pourquoi donc un tel tracé ?

En réalité le vrai objectif est caché, en effet le Sytral n'est pas dans une phase où il peut se contredire face aux recours déposés auprès du tribunal administratif, au sujet de la desserte d'Eurexpo

Le vrai objectif est défini dans le « protocole précisant les engagements des partenaires » du projet OLLAND daté du 13 octobre 2008. Le Sytral s'engage à **assurer « Le prolongement du tramway T2 à EUREXPO et la mise à l'étude de sa prolongation future jusqu'au site du Montout et de son bouclage avec la ligne T3. »**

Il s'agit donc là, du début des travaux consistant à réaliser la liaison T2/T3 afin de desservir OLLAND, **le protocole ne prévoit d'ailleurs pas d'autres objectifs qui pourraient être par exemple, la desserte efficace de Chassieu et de sa ZI, puis dans sa prolongation la desserte de Genas (ville autrefois desservie par un tramway), seul l'objectif de desserte du stade a été pris en compte et c'est bien le seul en effet qui serait atteint.**

Dès lors il ne reste plus au Sytral qu'à trouver des justificatifs pour faire accepter son projet aux Chasselands, afin de pouvoir atteindre les vrais objectifs cachés. C'est cette manière d'agir que l'on retrouve dans toute la démarche du projet OLLAND, pour faire accepter à la population des dessertes pour la plupart entièrement dédiées au projet du stade décinois

Concertation prolongement T2 au rond point Cassin Ma contribution

2/2

Dans le même esprit, la DRH d'ABB avait demandé dans les années 90, la continuité des services de bus jusqu'à 22h30, pour son personnel faisant équipe, ceci avait été refusé. Une entreprise industrielle créant de vrais emplois à plein temps semble donc présenter un intérêt inférieur à une entreprise de foot/business, il est vrai plus influente dans les milieux politiques.

Certains diront qu'en tant que Décinois, je n'ai pas mon mot à dire (cf réunion concertation du 15/12/11) et pourtant l'argent de mes impôts va servir à mettre en place un moyen peu efficace pour la desserte de Chassieu par tramway. Je rappellerai d'autre part que pour les 9 enquêtes publiques concernant le stade OL, le parti socialiste a sonné le rappel de tous ses militants pour venir en quelque sorte bourrer les urnes, la zone géographique des contributeurs comprenait non seulement des personnes habitant en dehors de la CU, mais aussi en dehors du département du Rhône. En tant que futur sacrifié par le projet du stade, je pense donc avoir mon mot à dire !

Accepter le tracé tel que proposé sous prétexte qu'il vaut mieux un moyen de transport peu efficace que pas du tout, est un mauvais compromis, cela conduit encore une fois à un gaspillage d'argent public dont on se passerait à notre époque.

Etonnant ! Le nombre de passagers transportés sur ce prolongement n'est pas précisé, cela devrait être pourtant l'objectif fixé, justifiant ainsi la mise en place du moyen correspondant!

Je renouvelle donc mon opposition, au tracé proposé, peu efficient pour les Chasselands, car il s'agit là encore de gaspillage d'argent public pour satisfaire des intérêts privés.

Je demande à ce que le tracé soit revu afin de mettre à la disposition des Chasselands une desserte efficiente permettant un emploi rationnel de l'argent public.

Contribution déposée à Chassieu A.D.